



## L'Espace Politique

Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique

35 | 2018-2

**Jouer avec les règles en situations autoritaires.  
Lectures croisées depuis le Cameroun et l'Ethiopie +  
Varia**

---

# De la recherche de terrain sur la production agricole illégale de drogue

*About conducting fieldwork on illegal drug crop production.*

Pierre-Arnaud Chouvy

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/5372>

DOI : 10.4000/espacepolitique.5372

ISSN : 1958-5500

### Éditeur

Université de Reims Champagne-Ardenne

Ce document vous est offert par Centre national de la recherche scientifique (CNRS)



### Référence électronique

Pierre-Arnaud Chouvy, « De la recherche de terrain sur la production agricole illégale de drogue », *L'Espace Politique* [En ligne], 35 | 2018-2, mis en ligne le 28 novembre 2018, consulté le 06 décembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/5372> ; DOI : 10.4000/espacepolitique.5372

---

Ce document a été généré automatiquement le 6 décembre 2018.



Les contenus de *L'Espace politique* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France.

---

# De la recherche de terrain sur la production agricole illégale de drogue

*About conducting fieldwork on illegal drug crop production.*

**Pierre-Arnaud Chouvy**

---

- 1 Aborder la pratique de la recherche de terrain concernant la production agricole illégale de drogue est d'autant plus important que la recherche en sciences humaines et sociales portant sur le sujet est clairement entravée – quand elle n'est pas rendue impossible – par les difficultés et les dangers propres à l'objet et au terrain en question (Chouvy, 2017a). Consacrer un texte à ce type de recherche de terrain, à sa nature, sa préparation, son accès, à ses aléas et ses risques bien sûr, importe dès lors qu'il est le lieu par excellence de la collecte de données dites empiriques, que celles-ci servent à valider des hypothèses et des théories ou qu'elles permettent de les élaborer. Sans être bien sûr l'unique moyen ou le passage obligé de la recherche, le terrain n'en reste en effet pas moins le lieu privilégié dès lors que lui seul permet l'accès à des données de première main ou de vérifier des données tierces.
- 2 Mais s'il importe de se pencher sur les conditions de la recherche de terrain portant sur la production agricole illégale de drogue, c'est aussi parce que, même au sein de la littérature portant sur les sujets, les recherches et les terrains dit sensibles, les conditions pratiques de la conduite de ce type de recherches n'ont jamais fait l'objet de publications dédiées, que ce soit en français ou en anglais, même s'il existe certes des passages, ici et là (dans les descriptifs méthodologiques de certaines thèses notamment), détaillant les conditions de la recherche de terrain ou des listes non exhaustives de bonnes pratiques. Enfin, une telle réflexion importe ne serait-ce que parce que même si la recherche de terrain n'est bien sûr qu'une étape parmi d'autres (avec la documentation, la réflexion, la rédaction...) du processus de recherche en sciences sociales, elle revêt toutefois une importance toute particulière en géographie : l'accès au terrain est en effet d'autant plus impératif au géographe, chercheur de terrain s'il en est (Robic, 1991 ; Durand, 2001 ; Calbérac, 2010 ; Claval, 2013), que la production agricole illégale de drogue s'inscrit dans

une géographie rurale – et souvent tropicale – aux liens historiques avec le terrain très forts.

- 3 Il en va de même, bien sûr, des ethnologues et, dans une moindre mesure, des sociologues, pour lesquels la recherche de terrain est aussi la pierre angulaire de leur discipline<sup>1</sup>. Ce sont d'ailleurs les ethnologues, les anthropologues et les sociologues qui sont les premiers et les principaux auteurs de la littérature consacrée aux somme toute mal nommés « terrains sensibles » dans laquelle les « terrains de la drogue » sont logiquement censés figurer (Bouillon, Fresia, Tallio (dir.), 2005 ; Hennequin, 2012). Mais ces spécialistes des sciences sociales ont pour « objet et terrain d'enquête la vie sociale, culturelle, politique, symbolique, etc. » (Copans, 2005, p. 107) alors que les géographes, eux, envisagent le terrain (au sens d'espace) comme objet ou comme partie intégrante de leur objet. Une recherche de terrain, pour un géographe, prend le terrain comme objet à part entière, comme partie d'un tout (pas de paysage sans paysans) qui ne doit pas être évacué pour ne se concentrer que sur les réalités sociales, culturelles, politiques qu'il porte. Rares sont ceux, de toute façon, parmi les ethnologues et les géographes, à avoir sérieusement et surtout durablement intégré les terrains de la drogue, c'est-à-dire les aires de production illégale agricole de drogue, dans leurs recherches de terrain, vraisemblablement en raison des dangers, risques, et difficultés méthodologiques et éthiques que l'objet drogue implique et, surtout, des difficultés d'accès au terrain et aux acteurs de la production illégale de drogue.
- 4 D'ailleurs, dans leur article (1990) et leur ouvrage (1993) pionniers, les sociologues Raymond Lee et Claire Renzetti réfléchissaient aux recherches portant sur des « sujets sensibles » (*sensitive topics*) et non sur ces mal nommés « terrains sensibles » qui ont ensuite fait leur apparition dans une certaine littérature sans que le terrain y soit jamais décrit ou évoqué de façon spatiale (Bouillon, Fresia, Tallio (dir.), 2005 ; Copans, 2005 ; Hennequin, 2012). Les auteurs reconnaissent à juste titre qu'un sujet ou *a fortiori* un terrain ne pouvait être intrinsèquement sensibles dès lors que c'est le contexte social, culturel, ou politique qui rend une recherche sur un sujet donné sensible. Et de préciser qu'une recherche sur certains sujets ou terrains peut revêtir une dimension sensible si elle est susceptible de représenter une menace pour les personnes liées à la recherche, qu'il s'agisse des personnes étudiées ou des personnes engagées dans l'activité de recherche (Lee, Renzetti, 1990 ; Renzetti, Lee, 1993). La recherche sur la production illégale de drogue revêt donc en ce sens clairement une dimension sensible, mais à l'instar des recherches portant sur de nombreux autres objets. Certains, en l'occurrence des politologues, ont ensuite évoqué des « terrains difficiles » qui ne sont somme toute pas loin, sémantiquement, des terrains sensibles. Mais malgré les termes choisis, les deux notions ont en commun d'évacuer le terrain au sens propre (spatial) pour ne prendre en compte que le terrain au sens figuré que lui prête la recherche en sciences sociales et politiques lors de laquelle « la difficulté de terrain doit s'entendre en termes relationnels : elle se tisse dans les interactions entre enquêteurs et enquêtés » (Boumaza, Campana, 2007, p. 8).
- 5 Au final, l'imprécision sémantique des expressions de terrains sensibles ou difficiles impose à leurs auteurs de reconnaître que tout « terrain » (en sens de recherche empirique) est plus ou moins sensible ou difficile, ce qui revient à relativiser très fortement la pertinence même des deux expressions, les notions de sensibilité et de difficulté étant reconnues comme étant éminemment subjectives. D'autres auteurs, eux, à l'instar des anthropologues Sylvie Ayimpam et de Jacky Bouju (2015), vont toutefois plus

loin et distinguent par exemple objets tabous, sujets sensibles, lieux dangereux et terrains difficiles, mais sans toutefois aller jusqu'à dissocier comme nous le préconisons ici objets, sujets (terrains au sens figuré) et lieux (terrains au sens propre), d'une part, et difficultés, risques et dangers d'autre part.

- 6 Distinguer terrain dangereux (risques physiques liés au terrain-espace et au terrain-recherche) et sujet sensible (sujet / objet controversé ou polémique dont l'énonciation ou l'explicitation pose problème dans un contexte donné) importe dès lors que la recherche sur l'objet drogue illégale présentera différents risques et soulèvera différentes questions méthodologiques et éthiques selon les lieux, c'est-à-dire les terrains au sens propre. Il importe finalement moins ici de qualifier la recherche sur la production illégale de drogue et ses terrains de sensibles, de difficiles ou de dangereux (les réalités variant selon les pays, leurs régions, les périodes et les moments aussi) que de partager une expérience de « pratique du terrain » pour expliquer qu'en prenant certaines précautions méthodologiques et éthiques ces recherches sont davantage faisables qu'on ne le pense de prime abord.
- 7 De fait, mener à bien une recherche de terrain sur l'objet drogue est loin d'être toujours aisé, ainsi que les deux décennies de recherches que j'ai consacrées à la production illégale agricole de drogue (opium et cannabis) sur divers terrains (Afghanistan, Pakistan, Inde, Birmanie, Thaïlande, Laos, Cambodge, Maroc) me l'ont régulièrement montré. Travailler sur la dimension illégale des drogues implique en effet, ainsi que l'explique dès 1972 l'historien et précurseur de la géopolitique des drogues Alfred McCoy, de s'intéresser à « des faits que l'on n'est pas censé connaître, à des personnes auxquelles on n'est pas censé parler, et de poser des questions qui ne devraient pas l'être » (McCoy, 1972, p. xi). Probablement en raison de la difficulté pratique (logistique, physique, légale) qu'il y a de réaliser des recherches de terrain sur l'objet drogue, les historiens sont beaucoup plus nombreux que les géographes à avoir consacré ne serait-ce qu'une partie de leurs recherches à la production ou au trafic de drogue, ou à tout le moins à des problématiques qui intègrent l'objet drogue (Chouvy, 2017a). Les rares géographes à avoir étudié les drogues l'ont, eux, fait de façon épisodique, souvent uniquement le temps d'un article ou d'un ouvrage, à la suite de ce que le géographe Eric Léonard a qualifié de « rencontre 'circonstancielle' avec la problématique de la drogue dans le cadre d'une recherche de portée plus large » (Léonard, 1998, p. 14). Aussi, rares sont les ouvrages ou les articles sur la production et le trafic de drogue publiés par des géographes, à tel point que l'on peut raisonnablement parler de la drogue comme d'un impensé géographique (Chouvy, 2017a).
- 8 En fin de compte, les chercheurs qui publient sur la thématique de la culture des plantes à drogue (et non uniquement sur des thématiques ou problématiques qui intègrent *notamment* la drogue) sur la base d'un véritable travail de terrain (accès physique aux parcelles cultivées illégalement en cannabis, coca ou pavot, et entretiens avec les producteurs, voire enquête de plus ou moins grande envergure, spatiale et, ou, temporelle), quelles que soient leurs approches ou appartenances disciplinaires (sociologie, études du développement, économie, géographie), restent peu nombreux et rares sont ceux qui travaillent durablement sur les problématiques agricoles de la production illégale de drogue (Chouvy, 2017a).

## L'accès physique au terrain

- 9 Si tous les « terrains<sup>2</sup> » demandent à être préparés, ceux ayant trait à la production agricole illégale de drogue ont ceci de particulier qu'ils doivent l'être encore davantage tant les incertitudes et les aléas abondent. L'illégalité du phénomène étudié rend en effet l'accès aux lieux d'enquête difficile et même souvent incertain, les autorités officielles et les acteurs de la production ou du trafic dans les pays et les régions concernés n'étant pas forcément enclins à autoriser ou à tolérer des observateurs, *a fortiori* étrangers. Avant même d'être confronté à la pratique de la recherche de terrain, à la possibilité de mettre en œuvre telle ou telle méthode et leurs techniques, le chercheur doit donc négocier son accès au terrain au sens strict du terme. Cette négociation est impérative avec les acteurs locaux de premier plan (les paysans et éventuellement les autorités locales) et, si possible (mais beaucoup plus rarement), avec les autorités étatiques des pays concernés, la discrétion étant de toute façon de mise. La question se pose en effet fréquemment de savoir si l'étude d'une activité illégale, répréhensible et souvent réprimée (mais pas forcément illégitime), peut et doit être menée en l'absence de l'autorisation des autorités étatiques concernées, lesquelles n'ont en général que peu d'intérêt à attirer l'attention sur des activités illégales qui témoignent soit des limites de leur pouvoir, soit d'un certain degré de corruption. Demander une autorisation officielle fait clairement courir le risque de se voir interdire l'accès au terrain, alors que ne pas en demander implique de pouvoir se faire expulser<sup>3</sup>.
- 10 Certes, Arthur Jipson et Chad Litton (2000), mais aussi Christian Geffray (1998), mettent en garde contre les recherches dissimulées ou financées par des organismes gouvernementaux qui peuvent placer les chercheurs dans des situations ambiguës et même dangereuses s'ils sont pris pour ce qu'ils ne sont pas (agents de renseignement, policiers, journalistes). Mais rendre ses recherches officielles impose souvent d'obtenir des autorisations officielles et donc, potentiellement, d'aliéner des individus ou des communautés objets de la répression étatique ou même non-étatique (lorsque le contrôle politico-territorial est exercé par des acteurs non-étatiques) (Sluka 2012).
- 11 Le choix final se fait en règle générale en fonction du contexte institutionnel de la recherche menée et du pays concerné. Une mission réalisée avec le soutien et la logistique de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD) ou d'un service de lutte antidrogue national dans un pays notoirement connu pour son rôle dans la production mondiale d'opium, de cannabis ou de coca diffère bien sûr grandement d'une mission exploratoire dans un pays dont les autorités ne sont pas désireuses d'attirer l'attention sur l'importance de sa production illégale de telle ou telle drogue (les deux cas de figure ne s'excluent d'ailleurs pas forcément). Il arrive toutefois que les précautions prises et même la dissimulation<sup>4</sup> de l'objet principal d'une recherche se révèlent inutiles, les autorités voyant parfois d'un bon œil la conduite de travaux sur des questions controversées et potentiellement polémiques, notamment désormais que des décennies de prohibition et de guerre à la drogue ont montré leurs limites et que la nécessité de trouver des solutions alternatives se fait davantage sentir.

## Le « terrain » de la drogue et ses terrains multiples et variés

- 12 Tant l'accès physique au terrain que le fait d'y mener des recherches obéissent à des aléas divers et à des contraintes variées selon les pays considérés. Par exemple, l'accès au terrain afghan est rendu quasi impossible par les autorités françaises (CNRS, ministère des Affaires étrangères) et sa pratique, surtout à propos de la production illégale d'opium, est en effet devenue extrêmement dangereuse depuis quelques années, au point que même les chercheurs (non français) les plus expérimentés et « aguerris » ont vu leurs capacités directes de recherche régulièrement diminuées (ainsi, d'ailleurs, que celles des enquêteurs afghans en dehors de leurs strictes régions d'origine). Mais, à la différence du Maroc ou de l'Inde, pays présentant *a priori* moins de risques physiques mais étant fermés aux recherches portant sur les productions illégales de drogue, les enquêtes peuvent y être menées officiellement : la drogue ne fait pas l'objet des mêmes tabous, la sensibilité des sujets est variable et la dangerosité des recherches diffère grandement d'un pays à l'autre. De fait, les publications portant sur la production illégale d'opium en Afghanistan sont bien plus nombreuses que celles traitant de la production illégale de haschich au Maroc où le sujet reste trop sensible politiquement (tant du fait de l'illégalité de l'activité que du contexte sociopolitique de la région de production). Les drogues ne sont certes pas les mêmes (l'image des opiacés étant pourtant davantage négative que celle des dérivés du cannabis) et le contexte stratégique de l'Afghanistan explique beaucoup, mais il y a là clairement quelque chose de paradoxal dès lors que le danger physique semble moins limiter les travaux de recherche que les réticences politiques propres à d'autres terrains.
- 13 Les aléas sont aussi fonction de l'activité étudiée (culture, récolte, transformation, conditionnement, expédition...), les spatialités et les temporalités variant fortement d'une production à une autre. La production d'herbe de cannabis diffère ainsi grandement de celle de résine de cannabis (haschich), laquelle est d'ailleurs divisée en deux modes de production, que la résine soit produite par battage et tamisage du cannabis après la récolte (spatialités et temporalités multiples), comme au Maroc, ou par frottement manuel opéré directement sur pieds, comme en Inde (spatialité et temporalité synchrones et uniques) (Chouvy, Afsahi, 2014 ; Chouvy, 2016). Certes, accéder à un champ de pavot ou de cannabis avec l'autorisation ou l'accord tacite des paysans n'est pas forcément aisé, que ce soit en Inde ou au Maroc. Mais assister à la récolte l'est souvent encore moins, les acteurs susceptibles de refuser la présence du chercheur (ou plus généralement de l'étranger<sup>5</sup>) étant plus nombreux dans les champs (main d'œuvre saisonnière) et la production de haschich, surtout, pouvant prendre différentes formes et être réalisée en plein champ (Inde) ou hors-champ (Maroc, Afghanistan...). Récolte et production coïncident en Inde alors qu'au Maroc les deux étapes sont bien distinctes et sont accomplies dans des lieux et des temps différents, rendant leur observation simultanée impossible et la prolongation ou la récurrence de la présence du chercheur nécessaire (donc moins certaine et plus risquée). Il va de soi qu'il est plus aisé de négocier un accès unique à un seul lieu que de devoir accéder à deux lieux différents en deux temps différents (à plusieurs mois d'intervalle). D'autant plus que, à la différence de la production du *charras* (haschich) indien qui se fait en extérieur, celle du haschich marocain se fait à l'intérieur des maisons, donc dans l'espace privé (Chouvy, Afsahi, 2014 ; Chouvy, 2016).

- 14 Les contraintes et les possibilités de la recherche diffèrent donc notamment en fonction de la conjonction lieu / produit / temporalité (la saisonnalité étant bien sûr un paramètre fondamental). La recherche sur la production agricole illégale de drogue relève en effet surtout de problématiques et contextes ruraux et agricoles, entre sciences sociales et sciences de la nature, notamment entre géographie, anthropologie, agronomie et botanique. C'est l'une des raisons pour lesquelles l'accès au terrain et aux données de première main, au sensible et au concret constitutifs d'une certaine réalité (à défaut de vérité), est d'une importance primordiale et mérite d'être explicité. Difficile en effet d'envisager d'étudier une plante et sa production sans pouvoir recourir à l'observation *in situ*, d'autant plus lorsque, comme c'est souvent le cas, les données originales font défaut ou ne sont pas suffisantes ou satisfaisantes (Chouvy, 2017a).

## Le terrain : préparation et aléas

- 15 La préparation d'une mission sur le terrain pour observer et étudier une production illégale d'opium ou de haschich se fait d'abord assez classiquement, à travers la mobilisation de réseaux et de contacts isolés. Il peut s'agir d'autres (rares) chercheurs travaillant sur la problématique des drogues ou spécialisés sur tel ou tel pays mais sur des thématiques autres que celles de la drogue. Il peut aussi s'agir de journalistes (journalistes d'investigation locaux et spécialistes de questions drogue mais aussi des conflits armés ou des rébellions en cours), d'activistes (antiprohibitionnistes, défenseurs des droits de l'Homme, environnementalistes), de membres d'organisations nationales, internationales, gouvernementales ou non (Nations unies, soutien aux usagers de drogue, lutte contre la corruption, droit des incarcérés), ou encore de policiers (polices antidrogue et scientifique des pays considérés mais aussi officiers de liaison de la police française à l'étranger ou, inversement, des pays concernés en poste en France).
- 16 Il convient souvent de rassurer ces premières personnes contactées quant aux objectifs de la recherche envisagée, qu'il s'agisse d'ailleurs d'activistes ou de policiers, la sécurité des sources des premiers, la confidentialité des contacts des seconds, et bien sûr la sensibilité de certaines données, rendant le partage d'informations et la facilitation des prises de contacts et des accès physiques au terrain délicats et incertains. Il est d'ailleurs souvent aussi difficile d'avoir accès aux services de police qu'aux paysanneries de l'opium ou du cannabis et ne pas être journaliste et le faire savoir facilite souvent les choses avec les premiers comme avec les seconds. La teneur des publications passées du chercheur (objectivité et absence de posture idéologique, principalement) joue bien sûr souvent à l'appui de ses demandes de contact ou d'accès.
- 17 Mais négocier son accès au terrain physique ne suffit pas et nombreux sont les aléas qui peuvent compromettre un déplacement en zone de production illégale de drogue, ainsi qu'en témoignent les exemples vécus évoqués brièvement ci-après. Une campagne d'éradication forcée en cours peut par exemple rendre l'accès au terrain, ou tout au moins la conduite d'une enquête sur place, trop dangereux ou tout simplement impossible. En effet, même fruit du hasard, l'éradication forcée d'un champ consécutive à la visite d'un chercheur peut être mal interprétée par la population concernée et compromettre une visite ultérieure. Une offensive militaire frontalière, une répression policière, un conflit tribal, un règlement de comptes ou encore un mouvement social peuvent conduire à la fermeture d'une frontière ou bien sûr à une détérioration sécuritaire telle que toute mission devient trop risquée. S'ajoutent à ces aléas fréquents

propres aux régions de production illégale de drogue et de conflits armés ceux plus classiques de la conduite de missions dans les régions reculées et souvent peu accessibles des montagnes de pays tropicaux : conditions météorologiques défavorables persistantes, inondations, crues, glissements de terrain et autres éboulements qui peuvent couper des axes routiers de façon durable et même sérieusement perturber le trafic aérien et donc compromettre une mission en cours.

- 18 Aussi minutieuse que soit une préparation, notamment à travers la mise en place de solutions de secours (destination, véhicule, chauffeur et traducteur de substitution, etc.), la place consacrée à l'improvisation est toujours importante et les chercheurs doivent intégrer ce paramètre dans la temporalité de leur présence sur le terrain. Ainsi, la grande reporter Anne Nivat, journaliste de presse écrite habituellement équipée de son seul carnet de notes, explique que le « voyage idéal », tel que pensé, préparé, ou même imaginé *a priori*, diffère toujours grandement du voyage tel qu'il se déroule ensuite, ne serait-ce parce que les imprévus logistiques et le hasard des rencontres (de celles qui se font et de celles qui ne se font pas) rendent les choses imprévisibles (Chabrol, 2016). De la même façon que la méthodologie se construit en partie au gré du chemin, le cheminement (l'itinéraire) du voyage se construit aussi en partie au gré des opportunités et des obstacles quotidiens. Elle insiste aussi sur le fait, que « le plus difficile dans le reportage, c'est évidemment le début : c'est comment on commence » (Chabrol, 2016).
- 19 De fait, l'accès au terrain, et particulièrement aux lieux et aux interlocuteurs spécifiques à tel ou tel sujet ou objet d'étude, ne peut jamais être considéré comme acquis à l'avance : aucune préparation, aussi méticuleuse soit-elle, ne peut garantir l'accès à un jour « J » aux champs de cannabis ou de pavot et à leurs paysans. Les imprévus sont trop nombreux et les engagements des uns et des autres souvent trop peu fiables pour que les choses se déroulent comme prévues. Souvent, et même, toujours selon Anne Nivat, « au début on n'a rien, on ne sait pas trop où on va aller » (Chabrol, 2016) : en ce qui me concerne, dans tel pays et telle région de production, certes, éventuellement dans tel district, mais rarement dans quel village. Les détails se doivent toujours d'être finalisés sur place, au jour le jour, en cours de route, sans laisser-aller aucun mais en sachant se déplacer au gré des opportunités et des difficultés. Improvisation, adaptabilité et réactivité, c'est-à-dire le fait d'être le mieux préparé possible à l'imprévisible, importent finalement autant que la préparation formelle d'une mission et peuvent en faire le succès (Rodgers, 2001, p. 5). Il convient donc de faire en sorte de s'attendre à l'inattendu en ayant, comme l'expriment les anthropologues Daniel Hoffman et Stephen Lubkemann, la « certitude de l'incertitude » (2005, p. 318).
- 20 De fait, ainsi que l'explique avec justesse le géographe Sylvain Guyot, il arrive souvent que la méthode de terrain « élude fortement la réalité de ce qu'a été véritablement la pratique de terrain, c'est-à-dire un ensemble de tâtonnements, de renoncements, de bricolages et parfois d'arrangements idéologiques avec certains acteurs ». L'auteur enjoint à assumer la part d'imprévu de toute mission dès lors que « cette pratique du terrain, certainement brouillonne au vu des normes scientifiques internationales, est souvent très riche » et que « nombre de résultats ou d'avancées importantes sur le fond sont issus de ces bricolages... qui ne correspondent pas tout à fait à des petites boîtes méthodologiques bien formatées » (Guyot, 2008).
- 21 Carolyn Nordstrom, anthropologue américaine dotée d'une solide expérience de la recherche de terrain en zones de guerre mais aussi de crimes et de trafics en tous genres, insiste quant à elle sur le fait que le choix des lieux et des techniques d'enquête est plus



souvent conditionné par ce qui est faisable en matière d'accès et de sécurité que par l'analyse théorique de leurs particularités (citée dans Barakat *et al.*, 2002, p. 995). La façon d'être et de faire des journalistes et autres reporters, notamment de guerre, est finalement très proche de celle de ces chercheurs en sciences sociales qui font de zones de guerre ou de conflits larvés leurs terrains.

- 22 Et les régions de production illégale de drogue s'apparentent aux zones de guerre, même si la violence armée y est souvent (hors Afghanistan, Colombie, Mexique, pour les destinations les plus risquées) bien moins importante et même si les risques physiques encourus y sont logiquement moindres. Violence et insécurité caractérisent en effet souvent les régions de production agricole illégale de drogue et la pratique du terrain dans ces contextes rappelle la dimension militaire du terrain d'une part dès lors que des stratégies et des tactiques particulières nécessitent d'être mises en œuvre et, d'autre part et surtout, du fait que les terrains envisagés sont ceux, en règle générale, de la guerre contre la drogue mais aussi, parfois, de l'économie de la drogue dans celle de la guerre (Chouvy, 2002).
- 23 La préparation d'une mission en zone *a priori* dangereuse (quels que soient la nature et le degré du danger) ne doit de toute façon pas seulement permettre l'accès à la zone en question et la conduite de l'enquête (donc le séjour et, idéalement, la sortie du terrain et des données produites). Elle doit aussi permettre que la recherche se fasse de la manière la plus efficace possible, en bonne connaissance du contexte et des acteurs (et *a fortiori* des problématiques et questions de recherche), et donc sans exposer (dans la durée comme dans la forme) l'enquêteur et les enquêtés à des risques inconsidérés, le risque étant déterminé par l'exposition à un danger donné (Barakat *et al.*, 2002, p. 997).
- 24 De fait, l'anthropologue Thierry Boissière remarque à propos de la pratique ou non de la recherche de terrain dans la Syrie en guerre que les missions s'y limitent à « des séjours de courte durée sur des terrains plus ou moins sécurisés » et qu'elles sont « très risquées, complexes à mettre en œuvre, sujettes à manipulations multiples, proches de celles réalisées par les reporters de guerre et, bien entendu, très éloignées des conditions et des exigences habituelles de l'enquête ethnographique, en ce qui concerne en particulier la présence de longue durée sur le terrain » (Boissière, 2015, § 14). Thierry Boissière parle de « proximité risquée, approche à distance ou par les marges et le décentrement », d'absence de méthode unique d'investigation, de multiplication des formes et de techniques d'accès aux données, de triangulation avec d'autres disciplines, « comme les sciences-politiques ou la géographie, mais aussi certains travaux journalistiques ». Il constate que « la restriction des accès aux terrains » a pour conséquence de produire « une uniformisation des techniques d'investigation – journalistes, sociologues, politistes et anthropologues ne se distinguant plus guère sur cette question » (Boissière, 2015, § 17). La restriction des accès à certains terrains présente bien sûr un autre problème : celui du traitement inégalitaire de ces terrains et de certaines thématiques. Sans omettre le déficit d'information et d'analyse de certains phénomènes pourtant d'importance politique et même stratégique.
- 25 Le sociologue Michel Wieviorka souligne quant à lui, à la suite de l'enlèvement, de la torture et de l'assassinat du doctorant italien Giulio Regeni en Egypte en 2016, qu'il en est « des sciences sociales comme du journalisme d'investigation, du « terrain » sociologique ou ethnologique comme du reportage de qualité : le chercheur, pour produire des connaissances, encourt des risques si la situation est dangereuse. Le danger peut provenir d'acteurs incontrôlés – organisations mafieuses, criminelles, trafiquants, bandes plus ou

moins politisées faisant régner la violence, milices agissant en dehors de tout contrôle étatique, etc. L'Etat peut fonctionner sur le mode de la terreur – dictature, régime totalitaire ou autoritaire qui se débarrasse violemment de ses opposants, mais aussi de quiconque veut établir la vérité de ce qui se passe dans le pays concerné, et la faire connaître. Dans certains cas, ces deux logiques coexistent, et même s'épaulent mutuellement, la criminalité non étatique ayant appris à bien s'entendre avec le pouvoir d'Etat et le règne de la terreur » (Wieviorka, 2016). D'ailleurs, dans le cas de Giulio Regeni, les soupçons semblent davantage peser sur la Sûreté nationale égyptienne que sur la criminalité non étatique (Filiu, 2016).

- 26 Il va de soi que si les productions d'opium, de haschich ou de coca sont dangereuses à divers égards, comme le décrivent les géographes Michael Steinberg, Joseph Hobbs et Kent Mathewson dans leur ouvrage *Dangerous harvest* (2004), alors les recherches menées à leur sujet le sont aussi, potentiellement du moins, et quel que soit le degré de préparation d'une mission. Mais les recherches menées sur la drogue étant aussi peu nombreuses que celles conduites sur la guerre pendant la guerre, il apparaît que le risque qu'un chercheur peut encourir sur le terrain et le danger auquel il s'expose ont été moins traités dans la littérature que ceux auxquels il peut exposer les participants à ses études, d'autant que les mesures et précautions requises par les comités éthiques s'appliquent à protéger davantage les enquêtés que les enquêteurs (Lee-Treweek, Linkogle, 2000, p. 1).
- 27 On peut estimer que les risques potentiellement encourus par un chercheur sur le terrain relèvent de trois catégories distinctes et non exclusives. Premièrement, les risques liés à l'étude d'activités dangereuses conduites par les acteurs / sujets de la recherche : risques inhérents aux productions illégales, trafics, guerres, etc. Deuxièmement, les risques relatifs aux modalités de la conduite de la recherche et notamment à l'accès aux sujets ou aux lieux de ladite recherche : contact avec des acteurs locaux violents ou agressifs (vol, enlèvement, assassinat, viol, « balle perdue », etc.), traversée de régions non ou peu sécurisées, accès physique (pédestre, routier, fluvial et même aérien) délicat ou dangereux. Troisièmement, la survenue d'événements imprévus et notamment de crises politiques, de mouvements sociaux, de catastrophes naturelles, d'épidémies, etc. (Lee-Treweek, Linkogle, 2000, p. 2). Le chercheur encourt d'ailleurs d'autant plus de risques que son éloignement et son isolement le rendent particulièrement vulnérable, d'où l'importance de partager son itinéraire prévu avec les autorités françaises ou avec des contacts locaux privilégiés.
- 28 Mais le danger n'est pas systématiquement physique, loin s'en faut : il peut aussi, comme l'expliquent les anthropologues Geraldine Lee-Treweek et Stephanie Linkogle et leurs coauteurs, être émotionnel : confrontation personnelle au risque et au danger physiques bien sûr mais aussi à la mort, la violence, l'esclavage, la prostitution forcée, etc., des enquêtés. Il peut aussi être éthique : observation clandestine, dissimulation de la recherche, partage, volontaire ou non, de données et collaboration avec ennemis, opposants, autorités, etc., mise en danger, même involontaire, d'autrui, etc. Il peut enfin être professionnel : encadrement ou organisation des recherches de tiers, atteinte, même involontaire, à la réputation des chercheurs et de leurs pratiques, récupération / instrumentalisation des résultats de la recherche (Lee-Treweek, Linkogle, 2000, p. 8-25).
- 29 Les géographes, qui n'ont que très peu mené de recherches au cœur de la production illégale de drogue ou de conflits armés<sup>6</sup>, se sont largement penchés sur le risque mais sur le risque en géographie, pas sur le risque encouru par les géographes lors de leurs recherches de terrain. Les géographes définissent à juste titre le risque comme « le

produit d'un aléa et de vulnérabilités » (Sierra, 2009, §2) mais n'étudient le risque que dans sa dimension spatiale et presque uniquement par le biais des espaces exposés aux risques d'origine naturelle, comme si le « terrain », notion pourtant éminemment géographique, se limitait à sa dimension spatiale et non à sa pratique (en dépit de la polysémie évidente du terme et du fait que les anthropologues et sociologues, eux, tendent à ignorer la dimension spatiale du terrain pour se focaliser sur les réalités sociales qu'il porte).

- 30 Même les géographes engagés dans des recherches de terrain risquées, tels ceux qui participent d'une géographie de la guerre, n'abordent pas la notion de risque appliquée à l'activité de recherche. Nulle mention, par exemple, des risques encourus par les géographes étudiant des situations de conflits armés dans l'ouvrage collectif de Colin Flint sur la géographie de la guerre (Flint, 2005) ou dans celui de Steinberg *et al.* sur les plantes à drogue (2004). Ni d'ailleurs, hélas, je me dois de le reconnaître, dans mes écrits passés. Cet état de fait est d'autant plus paradoxal que la quête d'objectivité chère à tout scientifique bénéficierait grandement d'un minimum de réflexivité.

## Spécificités des pratiques de recherche en « terrain drogue »

- 31 Risques, absence d'autorisations et reluctance des autorités à permettre la conduite de recherches sur des phénomènes illégaux qu'elles ne souhaitent pas rendre publics imposent dans la grande majorité des cas de ne mettre en œuvre que des enquêtes légères, courtes, discrètes, indirectes même. L'illégalité de l'objet et des pratiques étudiées explique certes en partie les risques encourus tant par l'enquêteur que par les enquêtés et conditionne le comportement du chercheur sur le terrain mais aussi ses méthodes et techniques d'enquête, ainsi que l'explique Adam Pain, spécialiste du développement rural à la longue expérience de l'Afghanistan et notamment des problématiques de l'opium.
- 32 Pain prévient en effet ses lecteurs que les terrains de la drogue se prêtent peu aux enquêtes quantitatives ou aux équipes de recherche trop visibles et que la recherche sur de tels terrains et de tels sujets requiert beaucoup de patience, de discussions souvent très générales, de grande prudence dans l'enquête, mais aussi, nécessairement, de triangulation et de vérification des données auprès de plusieurs sources. Les démonstrations ne peuvent par conséquent qu'être rarement systématiques, prévient-il, notamment du fait des inévitables lacunes et zones d'ombre qui existent à divers niveaux (Pain, 2010, p. 203). Le chercheur menant une enquête sur un « terrain drogue » se doit en effet d'être le plus discret et le moins inquisiteur possible, l'objet drogue devant même souvent ne pas apparaître comme son sujet principal, ce que ne manque pas de souligner à maintes reprises le socio-économiste David Mansfield.
- 33 Mansfield, qui mène des enquêtes sur la production illégale d'opium en Afghanistan de façon pluriannuelle depuis une quinzaine d'années (notamment avec Adam Pain), met de fait en garde contre les questionnaires, les entretiens et les discussions portant directement sur la culture du pavot et la production d'opium (et donc *a fortiori* de coca et de cannabis) (Mansfield, 2016, pp. 68-75 et 84-85). Les questions directes présentent en effet plusieurs inconvénients. Citons notamment la prégnance du biais de désirabilité sociale qui encourage, par exemple, les enquêtés à minimiser l'importance de leur

production illégale, surtout lorsqu'elle est considérée comme peu éthique et légitime, ou, paradoxalement, la tendance à surdéclarer les quantités produites dans l'optique de négocier l'octroi d'aides au développement ou de se faire valoir auprès du chercheur et des autres membres de la communauté. Si la présence du chercheur modifie à n'en pas douter les comportements et les déclarations des uns et des autres, le fait qu'il apparaisse comme principalement intéressé par la production illégale de drogue présente donc un risque encore accru d'altération des données collectées.

- 34 De fait, des protocoles d'enquête indirecte et une grande flexibilité doivent être adoptés dans le cadre des recherches de terrain menées sur la production illégale de drogue, suivant en cela les conseils du politiste Sultan Barakat et de ses coauteurs qui expliquent que les peurs et les suspicions des populations enquêtées se prêtent d'autant moins aux questionnaires et entretiens structurés ou même semi structurés que les courtes périodes qu'il est possible de passer sur les terrains dangereux (pour l'enquêteur et, ou, les enquêtés) ne permettent pas toujours de tisser des liens avec les populations et donc de gagner leur confiance, ce qui n'est pas sans rappeler les propos de Boissière susmentionnés (Barakat *et al.*, 2002, p. 992). Barakat et ses coauteurs proposent d'ailleurs de recourir à ce qu'ils nomment « l'approche composite » afin de pallier les difficultés et les limites de la recherche en zones de guerre ou, par extension, en zones d'insécurité physique ou légale (fonction notamment du degré de répression de la production illégale d'opium ou de haschich, ainsi donc que du risque d'interpellation des producteurs et de celui de destruction des cultures).
- 35 L'approche composite se révèle très géographique et ethnographique dans la mesure où elle est largement basée sur les méthodes associées de l'évaluation rurale participative, du recueil de témoignages oraux, si possible du groupe de discussions dirigées, et de l'observation directe, qu'il s'agisse d'observation simple (l'interprétation découlant d'une connaissance et d'une compréhension préalables) ou d'observation participante (la compréhension procédant de la participation) (Barakat *et al.*, 2002, p. 996). Comme pour toute enquête de terrain, la rédaction préalable d'une liste d'observations à conduire sur le terrain, fonction d'indicateurs clés prédéfinis et de questions de recherche précises, est d'ailleurs la condition *sine qua non* d'une observation efficace et productive (Hamdi, 1991). De même, l'identification, lorsqu'elle est possible, d'informateurs clés, c'est-à-dire compétents et fiables, est cruciale pour le recueil de témoignages oraux. Mais, dans le contexte d'une recherche portant sur un phénomène illégal, les prises de contact exploratoires réalisées lors de la préparation de la mission sont d'autant plus importantes que les aléas et les risques abondent.
- 36 L'approche composite convient d'autant mieux aux géographes qu'elle recourt à des méthodes d'observation visuelle (évaluation rurale participative et observation directe) qui ne sont pas sans rappeler les diagnostics paysagers modernes pratiqués tant par les géographes que par les agronomes. L'utilisation d'un matériel adapté peut largement aider le chercheur devant étudier discrètement (mais sans pour autant se cacher et devenir par-là suspect) une activité illégale et répréhensible (mais pas forcément illégitime ou même immorale, à la différence d'autres objets d'étude, souvent anthropologiques, de la sphère illégale). Mentionnons les indispensables appareil photographique, jumelles, traceur GPS, et applications de mesure de la superficie des surfaces cultivées (parcelles agricoles) accessibles depuis les désormais omniprésents téléphones portables, lesquels peuvent aussi servir à prendre des photos géolocalisées, à filmer, et à procéder à des enregistrements sonores (Chouvy, 2018). Mesurer discrètement

(notamment lors de prises de vues photographiques) et de façon suffisamment précise une parcelle de pavot ou de cannabis est désormais devenu chose aisée et permet de mieux évaluer les rendements agricoles.

- 37 Porter plusieurs casquettes en plus de celle de chercheur, et parfois à la place de celle de chercheur, peut aussi s'avérer fort utile et notamment contribuer à ne pas déclarer l'objectif principal de sa présence sur le terrain (en tout cas auprès des autorités) et ainsi légitimer des comportements et des pratiques de recherche qui pourraient autrement paraître suspects. De la même façon qu'il convient de toute façon de s'intéresser aux diverses pratiques agricoles d'une population que l'on sait productrice d'opium ou de haschich et parfois de feindre d'ignorer que la période de sa visite correspond justement à celle de la récolte d'opium ou de haschich, être ouvertement intéressé par les « bouts du monde », par la randonnée, les festivals tribaux, les rituels divers et variés, l'ornithologie, la photographie bien sûr, rend l'observation aux jumelles et les prises de vues photographiques moins suspectes qu'elles ne pourraient l'être autrement. Ce sont les prises de note qui, finalement, et ainsi que l'explique aussi Mansfield, sont souvent les plus suspectes (Mansfield, 2016, pp. 68-75 et 84-85). Enfin, contempler ouvertement les pavots en fleur ou les plants de cannabis d'un paysan, chose certes aisée compte tenu de la beauté des plantes considérées, permet aussi de s'associer des coopérations des plus précieuses.
- 38 A ce titre, la pratique photographique, si elle peut certes permettre au chercheur de passer pour un photographe lancé dans une quête du beau et non pour un chercheur intéressé par les aspects *a priori* moins reluisants et moins gratifiants de la production illégale de drogue, fournit bien sûr aussi une façon de documenter, d'enregistrer, de témoigner d'une certaine réalité (photographies de l'habitat, des paysages, des variétés cultivées, des pratiques agricoles, des infrastructures et équipements, etc.). Elle s'intègre qui plus est parfaitement à toute méthode d'observation, justifiant aux yeux de beaucoup une présence répétée et prolongée dans des lieux interlopes (Chouvy, 2017b).

## La recherche qualitative au cœur des terrains drogue

- 39 Les géographes Roland Pourtier et Gérard Hugonie rappellent ainsi que « si le terrain ne contient pas en soi la vérité, il est une source d'inspiration et de mise en doute », qu'il « remplit une fonction heuristique de révélation, sans être pour autant sacralisé » dès lors que, « comme le paysage, il doit être « mis en accusation » pour reprendre une expression de Pierre Gourou » (Pourtier, Hugonie, 2007, p. 444). C'est aussi ce que Anne Volvey suggère lorsqu'elle remet à juste titre en question l'objectivité trop longtemps tenue pour acquise en géographie (française tout particulièrement) de la recherche de terrain : « A l'instar d'autres sciences sociales, l'étude de terrain est une méthodologie fondatrice de cette discipline empiriste et une pratique quasi identitaire pour les géographes, où, suivant son référent géologique, le terrain a longtemps été conçu comme une extériorité – le réel – jouant le rôle d'un gisement de données dans lequel le chercheur, outillé et neutralisé (dans sa subjectivité), fore pour en retrouver l'ordre et la loi d'organisation, et les objectiver dans ses théories et objets scientifiques ». Et de conclure que « la posture méthodologique classique prétend à l'objectivation des phénomènes via la collecte de données dans l'observation et à leur corrélation *in situ* dans le regard du chercheur, toutes deux aidées par le recours à la carte » (Volvey, 2012, p. 8).

- 40 Mais l'objectivité, ou la neutralisation de la subjectivité, si tant est qu'elle soit possible, n'est jamais évidente et théorie et empirisme souffrent de maux et de biais que le politiste Ian Shapiro qualifierait de « distincts sans être différents » (Shapiro, 2005). En effet, ni l'empirie ni la théorie ne peuvent rendre compte du monde et de ses réalités de façon objective mais seulement de façon plus ou moins construite (que ce soit à travers l'observation du réel ou à travers sa théorisation), ce qui doit toujours être gardé à l'esprit lors des enquêtes de terrain mais aussi lors du traitement et de la restitution des données. La recherche de terrain, à travers les méthodes et les techniques qui sont les siennes, est source de connaissance autant que d'inspiration et de mise en doute, mais, comme souligné précédemment, pas forcément de vérité (Pourtier, Hugonie, 2007, p. 444). Comme les géographes, les ethnologues s'interrogent sur la nature et sur la valeur intrinsèque de la connaissance qu'ils produisent, la désacralisation de la pratique du terrain et des données qu'il permet de récolter, ou plutôt de produire, étant désormais devenue impérative.
- 41 Tous les terrains ne se valent bien sûr pas et certains, à l'instar des terrains de la drogue, du crime, de l'interlope, sont plus ou moins éloignés des exigences méthodologiques et théoriques des sciences de la nature ou même des sciences économiques. Mais les connaissances et les explications produites ne sont pas forcément plus éloignées de la réalité. De fait, l'économétrie a ses propres biais et limites et n'est pas fondamentalement mieux équipée, en dépit de son usage plus grand des sciences formelles (mathématiques), que l'ethnologie et l'anthropologie pour expliquer, et qui plus est prédire, par exemple, les conflits armés (Collier, Hoeffler, 1998 ; Chouvy, 2002). Il en va de même de l'étude des drogues illégales dont les mécanismes et les logiques ne peuvent être réduits en équations ou se limiter à des données statistiques, sauf à simplifier à outrance ou à ignorer les réalités sociales, politiques et culturelles qui les sous-tendent.
- 42 Il convient ici d'insister sur le fait que si les approches qualitatives sont certes sujettes à la subjectivité des enquêteurs, les approches quantitatives, elles ne le sont pas forcément moins. Les données quantitatives ne sont pas forcément davantage « données » que celles issues d'enquêtes qualitatives, ainsi que l'explique le mathématicien et philosophe Olivier Rey lorsqu'il écrit à propos des statistiques que l'on « sait ce que l'apparence 'objective' peut avoir de trompeur » dès lors que « les chiffres se prêtent à toutes sortes de manipulations derrière leur neutralité de façade », que « courbes et tableaux tendent à faire oublier les choix contestables, les décisions arbitraires qui, préalablement, ont déterminé ce qui allait être mesuré (et, tout aussi important, ce qui n'allait pas l'être), et de quelle manière » (Rey, 2016, p. 294). Observant que, dans le monde qui est le nôtre, « seules des réalités quantifiées et agrégées en statistiques semblent dignes d'être prises en considération », l'auteur remarque que, désormais, « la réalité a tendance à se résorber dans l'indicateur qui était censé renseigner sur elle, à n'être plus la source mais le corollaire de la statistique » (Rey, 2016, p. 9).
- 43 On pourrait arguer du fait que la subjectivité inhérente aux sciences humaines et sociales, dès lors qu'elle est consciente et reconnue, voire objectivée, est l'une de leurs forces. Les inspirations et les impressions sont certes éminemment subjectives mais elles ont le mérite de rendre compte de phénomènes difficilement mesurables, d'autant plus qu'aucune mesure n'est parfaite. L'anthropologue Dionigi Albera justifie ainsi une forme de « savoir conjectural » fondé sur la lecture d'indices minimes et disparates », sorte de « cheminement interprétatif, où entrent en jeu des éléments impondérables et difficilement reductibles aux canons d'une rigueur scientifique 'classique' » et qui

« semble avoir été encouragé aussi par les aspérités de certains terrains », comme par exemple celles propres aux terrains de la drogue (Albera, 2001, p. 8). Quant aux sociologues Daniel Cefaï et Valérie Amiraux, ils expliquent que « la compréhension d'un objet d'enquête ne se réduit pas, en effet, à l'ensemble des connaissances scientifiques ou des données factuelles qui ont pu être rassemblées à son propos », que « le 'flair' du chercheur, qui l'amène à voir des configurations de sens que d'autres ont ignorées ou à proposer des lectures hors des routines d'une discipline, n'est souvent rien d'autre que sa capacité pratique à user du raisonnement analogique, ou, plus largement, à recourir à des schèmes de perception et d'action, d'orientation et de jugement qu'il a incorporés au cours de sa trajectoire biographique » (Cefaï, Amiraux, 2002, §14).

- 44 Autant de choses, donc, qu'il est difficile sinon impossible d'appréhender autrement, avec toutes les limites que cela implique, que par le biais de l'observation, donc du sensible et de la subjectivité. Les auteurs reconnaissent d'ailleurs l'inconfort et la contradiction propres à une telle approche : « L'impératif de 'mise à distance' de l'objet paraît contrarié par l'exigence de participation. Les enquêteurs sur le terrain sont les premiers touchés : leur légitimité scientifique provient d'être-là, comme l'écrit [l'anthropologue] Clifford Geertz, et de s'imprégner des situations indigènes, mais leur parole, du même coup, peut être indéfiniment mise en doute, leurs données étant difficilement vérifiables et éminemment personnelles » (Cefaï, Amiraux, 2002, §15).
- 45 L'observation est donc fondamentale pour le chercheur en sciences humaines et sociales engagé dans une étude de terrain, et peut-être plus encore pour le géographe formé notamment aux diagnostics paysagers. Elle est l'un de ses outils, au même titre que les entretiens, les interviews, les questionnaires, les relevés et autres mesures. Mais dans le contexte particulier de l'étude des productions illégales de drogues, ainsi que dans ceux d'autres illégaux ou dangereux (l'un n'impliquant pas forcément l'autre), l'observation joue un rôle primordial dès lors qu'elle est la technique qui s'accommode au mieux de la discrétion que le chercheur s'impose souvent. N'étant bien sûr jamais passive, l'observation est une vraie technique et participe d'une méthode de recherche à part entière. Les pédagogues Jean-Marie de Ketele et Xavier Roegiers expliquent en effet que l'observation « requiert un acte d'attention » et que le « degré d'attention peut varier comme le montre de façon éloquente la richesse de la langue française : apercevoir, percevoir, voir, regarder, considérer, examiner, découvrir, repérer, remarquer, surprendre, débusquer, dévisager, toiser, lorgner, épier, espionner, guetter, viser, suivre, surveiller... » (De Ketele, Roegiers, 2009, p. 15).
- 46 L'observation est particulièrement précieuse lorsque l'objet de la recherche se prête difficilement aux entretiens et aux interviews, soit parce que les pratiques illégales ne sont pas forcément abordées facilement dans les discours, soit parce que les biais de désirabilité sociale tendent à fausser la teneur des discours. L'influente reporter américaine Sarah Chayes explique ainsi que les Afghans, exposés au risque et au danger depuis des décennies, ont appris à répondre de la façon la plus opportune et la moins risquée possible, donc de la façon la plus plaisante et positive possible, à leurs interlocuteurs, créant un biais important dans les enquêtes diverses et variées auxquelles ils sont fréquemment soumis (Chayes, 2012). De fait, « ce qui fait la spécificité de l'observation par rapport à l'interview n'est pas la démarche elle-même, mais l'objet de la démarche : l'interview a pour objet principal le discours du sujet, alors que l'observation a pour objet principal des comportements observables » (De Ketele, Roegiers, 2009, p. 16). Interview et observation sont ainsi éminemment complémentaires.

- 47 En fin de compte, l'enquête de terrain portant sur la production agricole illégale de drogue se prête particulièrement aux approches géographiques dès lors qu'elle mobilise des méthodes et des techniques qui sont propres à la géographie, même si celle-ci en partage certaines avec d'autres sciences sociales et particulièrement avec l'ethnologie (ethnographie). L'approche composite prônée par Barakat et adoptée notamment par Mansfield s'intègre d'ailleurs particulièrement bien dans une approche géographique plus vaste associant relevés spatiaux (Mansfield fait un recours croissant à la télédétection et à l'analyse spatiale qui en découle), diagnostic paysager, évaluation rurale participative, recueil de témoignages oraux, groupes de discussions dirigées (plus rares), et surtout (quasi systématiquement) observation directe, souvent simple et parfois participante (participation à la récolte ou à la production par exemple).

## L'après-terrain : entre utilisation et « désutilisation » de la recherche

- 48 Le chercheur, de retour de mission, n'est plus confronté aux défis pratiques du terrain ou à ses risques et dangers immédiats, mais à ceux qu'il peut toujours faire courir aux interlocuteurs et aux localités qu'il a quittés et qu'il reverra régulièrement ou qu'il ne reverra peut-être jamais. Mais qu'un retour sur le terrain concerné soit prévu ou pas, les précautions prises lors de l'enquête de terrain, visant à protéger tant le chercheur que ses sources, doivent impérativement être doublées d'autres précautions lors de la restitution des matériaux produits par l'enquête. Le chercheur doit dès lors en effet s'assurer de ne pas rendre trop explicites les données potentiellement incriminantes qu'il a pu récolter. Ainsi, suite à une enquête portant sur la production illégale de drogue dans un pays dont la législation criminalise les producteurs, ni la rédaction, ni la cartographie, ni la photographie ne doivent permettre aux autorités des pays considérés d'interpeller des interlocuteurs individuels ou de faire porter la répression sur un village donné.
- 49 L'utilisation de la recherche n'est donc pas forcément plus aisée que sa conduite. En tout cas, elle implique de la part du chercheur qu'il prenne les précautions nécessaires et qu'il fasse preuve de responsabilité et même d'éthique. La « désutilisation » d'une partie des résultats de recherche, même, paradoxalement, lorsque celle-ci se veut à portée opératoire, est donc souvent nécessaire afin que les identifications de personnes et de lieux soient sinon impossibles, du moins les plus difficiles possible à opérer (même, bien sûr, lorsque les enquêtés participent en connaissance de cause à la recherche menée). C'est cette « désutilisation de la recherche » que prônent Renzetti et Lee (1993 : 38) afin de rendre les données et les analyses inutilisables par quiconque veut en faire un usage opérationnel répressif (éradication forcée, arrestations, soudoiment, chantage, etc.). Il convient même de pratiquer cette entreprise de désutilisation en amont du processus de recherche en anonymisant et, n'ayons pas peur des néologismes, en dégéographisant les notes éventuelles. Le carnet de notes est en effet l'objet potentiellement incriminant par excellence et si la prise de notes doit être limitée à son strict minimum lors des entretiens (mise en confiance des enquêtés et discrétion vis-à-vis des tiers éventuellement présents ou à proximité), elle peut aussi parfois être proscrite même à posteriori. Garder en mémoire certaines informations (plus que certaines données), ou les protéger par encryption et les envoyer immédiatement en lieu sûr, vaut souvent mieux que de les inscrire sur papier. C'est une pratique commune, à quelques variations ou techniques



près, à nombre de chercheurs travaillant sur l'illégal (Bourgeois, 1990, p. 52 ; Mansfield, 2015, p. 84 ; Zaitch, 2001, p. 13).

- 50 Carolyn Nordstrom a écrit à plusieurs occasions sur la façon dont les chercheurs en sciences sociales rendent compte, ou non, de la violence physique qu'ils observent ou qu'ils subissent (Nordstrom, Robben, 1995 ; Nordstrom, 2007). Elle a notamment insisté sur ce qu'écrire sur ce qu'elle nomme l'« il/légal » (pour désigner les intersections qui existent entre légalité et illégalité) impliquait. Elle explique avec justesse que la restitution des données, du matériau d'une recherche, n'est pas forcément plus aisée que son obtention. Risque et danger ne sont certes plus physiques (en tout cas pour le chercheur, alors que les populations enquêtées, elles, restent tout autant, sinon davantage, exposées) mais éthiques et professionnels (Lee-Treweek, Linkogle, 2000). Et Nordstrom explique la difficulté qu'il y a de jongler entre la responsabilité qu'elle a vis-à-vis de ses sources et contacts sur le terrain, de ses propres principes moraux, des principes éthiques plus larges et universels, et de sa discipline académique. Aucun texte ni aucun guide ne propose de directives sur le sujet et Nordstrom explique qu'elle n'a d'autre option, au final, que de rédiger ses textes à l'aide d'un compas aussi bien moral qu'intellectuel en prenant soin de ne nuire ni à ses sources, ni à son terrain, ni à sa discipline, tout en étant en accord avec elle-même (Nordstrom, 2007). *In fine*, travailler sur l'illégal implique de se confronter à l'illégal et, nécessairement, à des questionnements d'ordre moral et éthique.
- 51 Une question revient d'ailleurs souvent à l'esprit du chercheur qui enquête sur la production illégale de drogue. Celle, aussi simple que complexe, de savoir s'il convient de publier ou non à propos d'une activité illégale pas ou peu connue et donc pas ou peu abordée dans la littérature. En effet, on peut estimer que certaines activités illégales bénéficient d'une certaine légitimité et donc d'une certaine tolérance étatique (la corruption étant un autre sujet, pas toujours aisément dissociable d'ailleurs) tant que les choses se passent discrètement, hors de l'exposition donnée par la presse bien sûr, mais aussi par la recherche. Là encore, journalisme et recherche ont en commun une responsabilité, celle de révéler ou non.
- 52 La pression nationale et même internationale qui peut être consécutive à la révélation d'une pratique illégale par la presse ou par les sciences sociales peut être grande et encourager voire contraindre un Etat donné à agir : par exemple en recourant à des opérations d'éradication forcée et en arrêtant des paysans du cannabis, de l'opium ou de la coca, dès lors que la production illégale de drogue relève souvent du droit pénal. Il arrive donc que la responsabilité et le devoir scientifiques, qui veulent que la multiplication des études de cas différents permette de passer du particulier au général, s'accommode difficilement de la responsabilité éthique et morale du chercheur. Tous les cas de figure sont particuliers et l'évaluation au cas par cas des risques et des bénéfices potentiels (éradication ou aide au développement par exemple) est impérative, l'accomplissement scientifique devant nécessairement passer après la sécurité des populations enquêtées.

## Les « terrains drogue » : difficiles mais pas impossible

- 53 La production illégale agricole de drogue n'est certes pas un objet comme les autres mais elle n'est pas unique non plus. Elle se prête donc tout autant que toute production agricole, que toute industrie, que toute stratégie économique, et même que toute activité

informelle ou illégale, aux innombrables approches thématiques et problématiques qui font la richesse de la discipline géographique, et ce malgré le faible intérêt que les géographes, notamment, lui portent.

- 54 Une géographie de la drogue basée sur des recherches de terrain est donc possible, légitime, et même souhaitable. Possible parce que, malgré les idées reçues concernant la dangerosité et l'infaisabilité des enquêtes portant sur la production de drogue, les recherches empiriques portant sur la culture du pavot à opium, du cannabis ou de la coca sont réalisables de façon raisonnable et permettent de produire des résultats scientifiques. Légitime et souhaitable parce que l'intérêt qu'il y a à aborder les thématiques de la drogue selon une approche géographique, et l'importance de ce que les recherches sur la drogue peuvent apporter à la géographie, sont évidents. En effet, et sans exhaustivité aucune, les problématiques relatives aux échanges commerciaux, à la mondialisation, au financement des guerres et conflits, à la violence, aux illégalismes et criminalités, à la pauvreté, au sous-développement économique et aux politiques de développement, aux réformes agraires, à l'environnement et à l'écologie, aux politiques publiques, à l'aménagement du territoire, aux transports et même au tourisme, aux marges territoriales et aux frontières, aux rivalités de pouvoir, à la gouvernance, au droit international et aux droits de l'Homme, à la santé publique, sont toutes susceptibles d'intéresser le géographe menant des recherches sur l'objet drogue.
- 55 Certes, toutes ces thématiques soulèvent des questions de recherche très différentes les unes des autres et appellent donc des méthodologies et des pratiques de terrain tout aussi différentes. Mais il importait ici de montrer qu'une géographie de terrain relative à la production illégale agricole de drogue ou *a fortiori* à tout autre objet illégal était possible sinon souhaitable. Dès lors que les difficultés inhérentes à la pratique des « terrains drogue » permettent en partie d'expliquer le faible intérêt des sciences sociales et notamment de la géographie pour l'objet drogue, il importait de témoigner de la possibilité qu'il y a de conduire des recherches de terrain sur de tels sujets, sujets trop longtemps restés hors du domaine du possible académique.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- ALBERA D., 2001. « Terrains minés ». *Ethnologie française* 2001/1 (Vol. 31), p. 5-13.
- AYIMPAM S., BOUJU J. 2015. « Objets tabous, sujets sensibles, lieux dangereux ». *Civilisations*, n° 64, pp. 11-20.
- BARAKAT S., CHARD M., JACOBY T., LUME W., 2002. "The Composite Approach: Research Design in the Context of War and Armed Conflict". *Third World Quarterly*, Vol. 23, No. 5, pp. 991-1003.
- BOISSIERE T., 2015. « L'anthropologie face au conflit syrien : replacer la société au cœur de l'analyse ». *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n°138, décembre 2015.
- BOUILLON F., Fresia, M., Tallio, V. (dir.), 2005. *Terrains sensibles : expériences actuelles de l'anthropologie*. Paris: Editions de l'EHESS.

BOUMAZA M., Campana, A., 2007. « Enquêter en milieu « difficile ». Introduction ». *Revue française de science politique*, 1:57, pp. 5-25.

BOURGOIS P., 1990. « Confronting Anthropological Ethics: Ethnographic Lessons from Central America ». *Journal of Peace Research*, Vol. 27 N° 1, pp. 43-54.

CALBERAC Y., 2010. *Terrains de géographes, géographes de terrain. Communauté et imaginaire disciplinaires au miroir des pratiques de terrain des géographes français du XXe siècle*. Thèse de doctorat de géographie, Université Lumière Lyon 2, 2 volumes.

CEFAÏ D., Amiraux, V., 2002. « Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales. Partie 1 ». *Cultures & Conflits* [En ligne], 47 | automne 2002, mis en ligne le 29 avril 2003, <http://conflits.revues.org/829>. Consulté le 3 mars 2018.

CHAYES S., 2012. "In Afghanistan, It's Not All in the Numbers". *Carnegie Endowment for International Peace*. December, 3, 2012, <http://carnegieendowment.org/2012/12/03/in-afghanistan-it-s-not-all-in-numbers/epjw>. Consulté le 3 mars 2018.

CHABROL K., 2016. *La grande reporter Anne Nivat se dévoile*. <https://www.youtube.com/watch?v=SdTMqah3y04>. Consulté le 3 mars 2018.

CHOUVY P.-A., 2002. *Les territoires de l'opium. Conflits et trafics du Triangle d'Or et du Croissant d'Or*. Genève : Olizane.

CHOUVY P.-A., 2008. « Tropisme géographique et tropisme photographique ». *EspacesTemps.net*, Mensuelles, 30 juin 2008, <http://espacestemp.net/document5603.html>. Consulté le 3 mars 2018.

CHOUVY P.-A., 2016. "Himalayan Highs". *Cannabis Now Magazine*, Issue 19, March 2016, pp. 42-46.

CHOUVY P.-A., 2017a. *La géographie à l'épreuve de la drogue*. Dossier d'habilitation à diriger des recherches (HDR). Volume 1 : Position et projet scientifique (144 pages). Université de La Réunion.

CHOUVY P.-A., 2017b. "A geographer turned photographer – Travelling with the Fuji X system (Interview)". *Fuji X Passion*, 27 December 2017, <https://www.fujixpassion.com/2017/12/27/geographer-turned-photographer-traveling-fuji-x-system/>. Consulté le 3 mars 2018.

CHOUVY P.-A., 2018. "All the gear you need to be a traveling photographer". *Fuji X Passion Virtual Photography Magazine*, Issue n° 19, pp. 51-67. Aussi disponible en ligne (12 février 2018): <http://www.carryology.com/travel/all-the-gear-you-need-to-be-a-traveling-photographer/>. Consulté le 3 mars 2018.

CHOUVY P.-A., AFSABI K., 2014. "Hashish Revival in Morocco". *International Journal of Drug Policy*, Vol. 25, Issue 3, pp. 416-423.

CLAVAL P., 2013. « Le rôle du terrain en géographie ». *Confins*, [En ligne], 17 | 2013, mis en ligne le 1 avril 2012, consulté le 12 novembre 2018. <http://journals.openedition.org/confins/8373>

COLLIER P., HOFFLER A., 1998. *On Economic Causes of Civil War*. Economics of Civil War, Crime, and Violence Research Project, Policy Research on the Causes and Consequences of Conflict in Developing Countries, Washington: World Bank. Publié aussi dans les *Oxford Economic Papers*, N° 50 (1998), pp. 563-573.

COPANS J., 2005. « La culture anthropologique : un bagage nécessaire, un terrain sensible ». In Bouillon, F., Fresia, M., Tallio, V. (dir.), 2005. *Terrains sensibles : expériences actuelles de l'anthropologie*. Paris: Editions de l'EHESS, pp. 107-124.

DE KETELE J.-M., ROEGIERS, X., 2009. *Méthodologie du recueil d'informations*. Bruxelles-Paris : De Boeck Université.

- DURAND J.-Y., 2001. « Entre sédiments, strates et failles : le « terrain », une métaphore minée ? ». *Ethnologie française* 2001/1 (Vol. 31), pp. 127-141.
- FILIU J.-P., 2016. « Giulio Regeni, torturé à mort au Caire à 28 ans ». *Un si Proche Orient*, Blog de Jean-Pierre Filiu, 9 février 2016, <http://filiu.blog.lemonde.fr/2016/02/09/giulio-regeni-torture-a-mort-au-caire-a-28-ans/>. Consulté le 3 mars 2018.
- FLINT C. (ed), 2005. *The Geography of War and Peace: From Death Camps to Diplomats*. Oxford: Oxford University Press.
- GEFFRAY C., 1998. « Cocaïne, richesses volées et marché légal ». in Léonard, E. (Dir.), 1998, *Drogue et reproduction sociale dans le tiers monde*, Autrepart, Cahier des sciences humaines n° 8, Paris : Editions de l'Aube / Orstom, pp. 159-174.
- GUYOT, S., 2008. « Derrière une méthode de terrain se cachent souvent divers bricolages et petits arrangements : faut-il les éluder ou peut (doit)-on les assumer ? L'exemple d'une recherche qualitative par les jeux d'acteurs en Afrique du Sud ». Communication lors du Colloque International de Géographie « À travers l'espace de la méthode : les dimensions du terrain en géographie », Université d'Artois, 18-20 juin 2008.
- HAMDI, N., 1991. *Housing Without Houses: Participation, Flexibility, Enablement*. London: Van Nostrand Reinhold.
- HENNEQUIN, E. (dir), 2012. *La recherche à l'épreuve des terrains sensibles. Approches en sciences sociales*. Paris : L'Harmattan.
- HOFFMAN, D., LUBKEMANN S., 2005. « Warscape Ethnography in West Africa and the Anthropology of Events ». *Anthropological Quarterly*, 78:2, pp. 315-328.
- JIPSON A., LITTON C., 2000. "Body, Career and Community: The Implications of Researching Dangerous Groups". In G. Lee-Treweek, S. Linkogle (eds.), 2000, *Danger in the Field: Risk and Ethics in Social Research*, pp. 147-167, London: Routledge.
- LEE-TREWEEK G., LINKOGLE, S., 2000. *Danger in the field. Risk and ethics in social research*. Londres : Routledge.
- LEE R., RENZETTI C., 1990. "The problems of researching sensitive topics. An overview and introduction". *American Behavioral Scientist*, 33:5, pp. 510-528.
- LÉONARD E. (dir.), 1998. *Drogue et reproduction sociale dans le tiers monde*. Autrepart, Cahier des sciences humaines n° 8, Paris : Editions de l'Aube / Orstom.
- MANSFIELD, D., 2015. *Effective Monitoring and Evaluation in Conflict-affected environments. Afghanistan post-2014*. Peaceworks No. 112, Washington: United States Institute of Peace.
- MANSFIELD D., 2016. *A State Built on Sand. How Opium Undermined Afghanistan*. London: Hurst.
- MARSHALL A., 2009. « La sensibilité photographique du géographe ». *EchoGéo*, n° 8, <http://journals.openedition.org/echogeo/11024>. Consulté le 3 mars 2018.
- MCCOY A.W., 1972. *The Politics of Heroin in Southeast Asia*. New York: Harper & Row.
- NORDSTROM C., 2007. *Global Outlaws: Crime, Money, and Power in the Contemporary World*. Berkeley: University of California Press.
- Nordstrom, C., Robben, A.C.G.M. (eds.). 1995, *Fieldwork under Fire. Contemporary Studies of Violence and Survival*. Berkeley: University of California Press.

- PAIN A., 2010. "The Opium Revolution. Continuity or change in rural Afghanistan?". in B. HARRISS-WHITE B., HEYER J. (Eds.), 2010, *The Comparative Political Economy of Development. Africa and South Asia*, New York: Routledge, pp. 197-224.
- POURTIER R., HUGONIE G., 2007. « Le « terrain » pour les tropicalistes ». *Bulletin de l'Association de géographes français*, n° 4, pp. 437-445.
- RENZETTI C., Lee, R., 1993. *Researching sensitive topics*. Londres : Sage Publications.
- REY O., 2016. *Quand le monde s'est fait nombre*. Paris : Stock.
- ROBIC M.-C., 1991. « La stratégie épistémologique du mixte : le dossier vidalien ». *Espace Temps*, Volume 47, pp. 53-66.
- RODGERS D. 2001. *Making danger a calling: anthropology, violence and the dilemmas of participant observation*. Crisis States Research Centre working papers series 1, 6. Crisis States Research Centre, London School of Economics and Political Science, London.
- SHAPIRO I., 2005. *The Flight from Reality in the Human Sciences*. Princeton: Princeton University Press.
- SIERRA A., 2009. « Espaces à risque et marges : méthodes d'approche des vulnérabilités urbaines à Lima et Quito ». *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Dossiers, Vulnérabilités urbaines au sud, document 456, mis en ligne le 14 mai 2009, consulté le 28 janvier 2016. <http://cybergeo.revues.org/22232>. Consulté le 3 mars 2018.
- SLUKA J.A., 2012. « Staying Alive while Conducting Primary Research: Fieldwork on Political Violence ». in M. Breen-Smyth, 2012, *The Ashgate Research Companion to Political Violence*, pp. 301-328, London: Ashgate.
- STEINBERG M.K., HOBBS J.J., MATHEWSON, K., 2004. *Dangerous Harvests: Drug Plants and the Transformation of Indigenous Landscapes*. Oxford: Oxford University Press.
- VOLVEY A., 2003. « Terrain », in Levy, J., Lussault, M., *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*. Paris : Belin, pp. 904-905.
- VOLVEY A., 2012. *Transitionnelles géographies : Sur le terrain de la créativité artistique et scientifique*. Tome 2. Mémoire pour l'obtention de l'Habilitation à diriger des recherches. Université Lumière Lyon 2.
- WIEVIORKA M., 2016, « Les sciences humaines et sociales sur la sellette », *Lettre d'information de la Fondation Maison des sciences de l'homme*, 10 février 2016.
- ZAITCH D., 2001. *Traquetos: Colombians involved in the cocaine business in the Netherlands*. Ph.D. thesis, Faculty of Social and Behavioural Sciences, Amsterdam School for Social Science Research, University of Amsterdam.

## NOTES

1. Les géographes et les géologues (sans parler des minéralistes dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle) ont précédé de longue date les anthropologues et les ethnologues sur le terrain (Durand 2001 : 128).
2. J'adopte ici la définition proposée par Anne Volvey selon laquelle le terrain peut être défini, avec une consonance nettement géographique, comme « une entité spatio-temporelle et une instance épistémique où se manifeste l'attitude empirique d'un chercheur dans sa tentative d'établissement des faits scientifiques » (Volvey, 2003, p. 904).

3. Lieux et acteurs sont rarement mentionnés dans ce texte, afin de les protéger et pour ne pas compromettre de potentielles futures missions.
  4. La « drogue » n'est de toute façon jamais le seul objet étudié dès lors que les activités agricoles et même économiques y sont rarement limitées et que la fétichisation de l'objet est à éviter.
  5. Il est cependant parfois plus aisé d'être étranger, car moins suspect d'appartenir aux forces de l'ordre de l'Etat considéré. Mais l'on peut aussi passer pour ce que l'on n'est pas : espion, journaliste, acheteur potentiel...
  6. La géographie de la guerre est pourtant d'autant plus intéressante que, comme le souligne Thierry Boissière, « l'ancienne adéquation entre espace et société se trouve bouleversée et menacée par le déplacement massif des populations et la disparition de leurs lieux de vie » (Boissière, 2015, § 10)
- 

## RÉSUMÉS

Expliciter les conditions pratiques et les enjeux de la recherche de terrain portant sur la production illégale de drogue est nécessaire dès lors qu'il est le lieu par excellence de la collecte de données dites empiriques. En effet, de telles recherches sont clairement entravées par les difficultés et les dangers propres à l'objet et à la pratique du terrain en question, souvent du fait *d'a priori*. Ce texte est consacré à la conduite de ce type de recherche de terrain, à sa nature, sa préparation, son accès, et aussi à ses aléas et à ses risques, en abordant les questions méthodologiques, les stratégies et les techniques qui permettent de préparer et de mener de tels travaux de recherche, sans omettre les impératifs éthiques de l'après-terrain.

Explaining what are the practicalities and the stakes of conducting fieldwork on illegal drug crop production matters since it is only through fieldwork that empirical data can be gathered. It is all the more necessary since this kind of research is often hindered, often because of preconceived ideas, by the difficulties and dangers that are inherent to conducting fieldwork on illegal drug production. This text delves into the conduct of this type of fieldwork by focusing on what it implies in terms of preparation, access to the field, and research in the field, without denying what the hazards and risks are. It addresses the methodological issues, strategies and techniques, that allow to prepare and conduct such a research, down to the ethical imperatives of the post-fieldwork stages.

## INDEX

**Mots-clés :** drogue, illégal, terrain, recherche, méthodologie

**Keywords :** drugs, illegal, fieldwork, research, methodology

## AUTEUR

**PIERRE-ARNAUD CHOUVY**

Chargé de recherche

CNRS (Prodig)

[pachouvy@geopium.org](mailto:pachouvy@geopium.org)